

Paris, le mardi 6 mai 2008

SYNDICAT NATIONAL
DES PERSONNELS D'INSPECTION

COMMUNIQUÉ

Avis du SNPI-fsu sur la deuxième version des propositions de nouveaux programmes de l'école primaire.

Par essence, les inspecteurs de l'Éducation nationale sont des professionnels au tempérament mesuré. C'est une condition primordiale de leur efficacité. Les programmes scolaires nationaux sont un de leurs outils professionnels majeurs. Si les inspecteurs s'appliquent à comprendre ces programmes et à les faire comprendre pour les mettre en œuvre aussi efficacement que possible, c'est d'abord par conviction, sur la base de la légitimité nationale de ces programmes.

Ce qui se déroule actuellement dans notre république autour de l'école perturbe profondément les inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré qui s'évertuent pourtant à faire leur métier avec conscience. Outrance et inconstance caractérisent en effet la réforme majeure qu'engage le plus haut sommet de l'État dans une atmosphère belliqueuse et une communication politique qui dénigre tout ce qui a été fait jusqu'ici.

Deux choses caractérisent la livraison de cette deuxième mouture des nouveaux programmes : d'une part l'inflexion sensible, voire l'élimination de leurs outrances les plus irrationnelles, ce qui est positif ; mais d'autre part le discours extrêmement agressif du ministre à l'égard de tous ceux qui ont contesté la première version, accompagnée d'une disqualification définitive de tout ce que l'Éducation nationale avait pu faire pendant « trente ans de pédagogisme ». Selon le ministre, l'Éducation nationale n'est plus qu'un champ de ruines, un système en complète faillite mise à jour par un effondrement du niveau des élèves. Les programmes 2002-2007, actuellement en vigueur, en seraient l'outil ultime qu'il faut d'urgence annihiler.

À l'évidence, nous sommes impliqués dans une opération de communication politique majeure qui vise d'abord à frapper l'opinion avant que de répondre aux réalités. Mais ce faisant, le ministre devient l'imprécateur du déclin et de tous ses soi-disant responsables (dont il fut, avant de changer son point de vue). Il se range délibérément du côté des antipédagogues regroupés autour de quelques figures médiatiques pour qui les inspecteurs ne sont que de vils Khmers rouges de la pédagogie, les sciences de l'éducation une imposture idéologique, et les syndicats un parasitisme honteux sur le dos de la France.

Malgré les quelques modifications qui ont répondu aux commentaires les plus stupéfaits, la nouvelle mouture de proposition des nouveaux programmes demeure essentiellement marquée par des points contestables (et contestés par les didacticiens) et par l'atmosphère délétère qui entoure une réforme aussi soudaine que capitale pour l'avenir de l'école. Tout n'est pas condamnable dans ces programmes qui comportent heureusement des éléments solides déjà présents dans les programmes en vigueur. Mais tant d'éléments demeurent discutables, dans un discours idéologique fondé sur la disqualification illusoire de la pédagogie... Comme la politique, cachez la pédagogie, elle revient au détour d'un contenu, d'un objectif, d'une compétence. Et ce n'est que normal. Alors, pourquoi proclamer l'idée d'une totale liberté pédagogique aussitôt contredite dans l'alinéa suivant, comme on peut le voir avec l'antépénultième et l'avant-dernier alinéas de la présentation ?

Ces programmes se veulent clairs et respectueux du socle commun de connaissances et de compétences. Que n'ont-ils intégré (comme l'avaient fait ceux de 2007 !) la nouvelle terminologie officielle (calquée sur la terminologie de l'Union européenne) pour laquelle on n'oppose plus connaissances et compétences, puisque celles-ci sont l'aboutissement d'une combinaison de connaissances,

de capacités et d'attitudes ? Cette seconde mouture ne clarifie rien de cela, au contraire. Les enseignants se débrouilleront comme ils pourront dans cette relation de termes polysémiques sans logique explicite (ce qui n'empêche pas ce texte d'insister lourdement sur la nécessité d'inculquer aux jeunes élèves un lexique précis !).

Les horaires légèrement amendés avec la suppression du projet de 4^e heure d'EPS sont-ils plus raisonnables ? À l'évidence non : l'annualisation des enseignements disciplinaires autres que le français et les mathématiques n'est qu'un pudique expédient de communication, car il sera pratiquement impossible de vérifier le respect de ces horaires, ni pour l'enseignant ni pour l'inspecteur.

Toute cette procédure est marquée par l'incohérence intellectuelle, l'exagération communicationnelle, l'inconstance du message de l'État... Elle risque fort de déstabiliser et de mettre très sérieusement à mal notre système scolaire au lieu d'en améliorer les performances. Est-ce l'objectif visé au bout du compte ? Sinon, pourquoi tant d'urgence ? Pourquoi tant d'inconséquence ? Pourquoi tant de déni de la parole des experts que sont les chercheurs, les inspecteurs, les militants associatifs et syndicaux ? Les réponses apportées par le ministre, à l'instar du CMPP du 4 avril, s'appuient sur un tableau de contre-vérités concernant les chiffres de l'école.

Le SNPI-fsu en appelle au retour à la raison, au dialogue patient et constructif fondé sur des évaluations rationnelles et non fantasmagiques, au respect des savoirs scientifiques en matière de didactique et de psychologie des apprentissages. Il dénonce la politique d'urgence que conduit le ministère en sollicitant l'opinion publique contre les corps professionnels de l'Éducation nationale. Il demande que soit donné du temps à l'évolution des programmes scolaires pour les fonder sur une légitimité largement consensuelle auprès des professionnels chargés de les mettre en œuvre. L'injonction brutale n'est jamais opérationnelle en matière d'éducation. Elle est même contreproductive. Ce risque potentiel va à l'encontre des aspirations du SNPI-fsu.

La commission administrative nationale

6 mai 2008